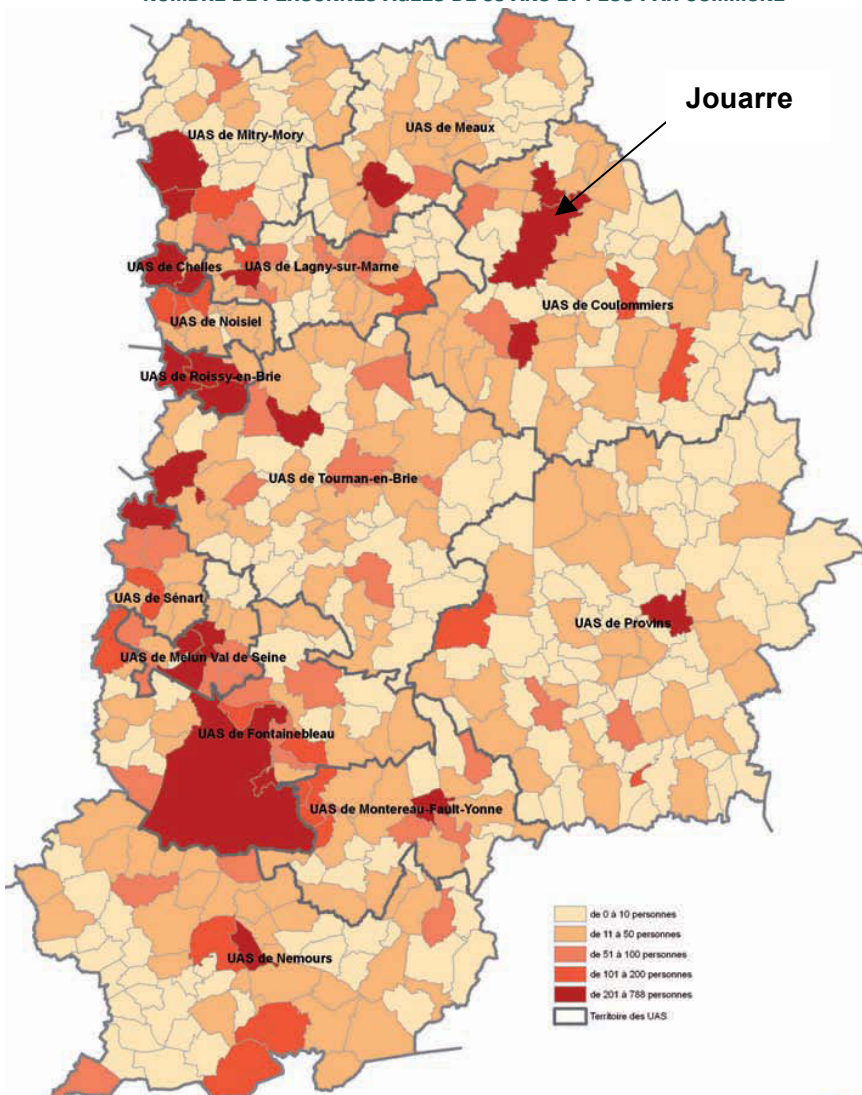


Seniors

Une population assez âgée ; un enjeu important en termes de dépendance

- 14,3% des Jotranciens ont plus de 65 ans (11,1 % sur l'ensemble de la Seine-et-Marne). En 2006, 9% de la population (364 personnes) a plus de 75 ans dont 22% ont plus de 90 ans. La commune de Jouarre ne figure pas dans les communes comptant le plus de personnes âgées de plus de 60 ans. Cependant, elle se trouve parmi les communes comptant le plus de personnes de plus de 85 ans dans le département. C'est donc un enjeu important pour la commune en termes d'équipements et d'animations.

NOMBRE DE PERSONNES AGEES DE 85 ANS ET PLUS PAR COMMUNE



Source : Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées de Seine-et-Marne.

La part des plus de 60 ans diminue dans la population totale

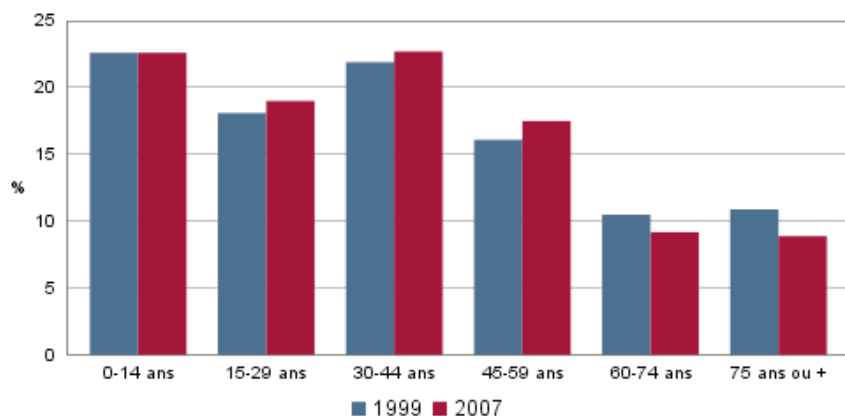
- L'installation de familles avec des enfants à Jouarre a toutefois fait diminuer légèrement la part des personnes âgées dans la population totale : la part des personnes âgées de plus de 75 ans est passée de 11,1% en 1999, à 9% en 2006.

POPULATION PAR AGE ET SEXE

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 914	100,0	2 084	100,0
0 à 14 ans	467	24,4	436	20,9
15 à 29 ans	375	19,6	385	18,5
30 à 44 ans	435	22,8	470	22,6
45 à 59 ans	357	18,7	342	16,4
60 à 74 ans	168	8,8	199	9,5
75 à 89 ans	98	5,1	184	8,8
90 ans ou plus	13	0,7	69	3,3
0 à 19 ans	615	32,1	577	27,7
20 à 64 ans	1 094	57,2	1 139	54,7
65 ans ou plus	205	10,7	368	17,6

Source : INSEE, RP 2006.

POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'AGE



Source : Insee, RP1999 et RP2006, exploitations principales.

Une commune « leader » dans le canton en termes de prise en charge des personnes âgées.

- La commune de Jouarre est l'une des plus équipée en termes de place d'accueil dans les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), et les USDL (Unité de soin longue durée) dans le canton de la Ferté-sous-Jouarre. Jouarre compte en effet la maison de retraite de la Houssaie (70 lits) et un hôpital gériatrique (actuellement 254 lits, bientôt 320 lits). Cette caractéristique explique d'ailleurs largement la part des personnes de plus de 80 ans dans la population.

Un hôpital gériatrique intercommunal en plein chantier

- L'hôpital Intercommunal de Jouarre/La Ferté sous Jouarre/St Jean les Deux Jumeaux (254 lits) est une maison de retraite publique, qui comprend une unité de soins longue durée, un EHPAD, et accepte les aides sociales. L'hôpital est actuellement rénové et agrandi pour atteindre 320 lits. Le nouveau bâtiment prend en compte des critères de durabilité.

Depuis une émission de télévision dénonçant des actes de maltraitance, les antennes de Saint Jean les Deux-Jumeaux et de la Ferté-sous-Jouarre ont été fermées et tous les résidents ont été rassemblés sur le site de Jouarre.

Des tarifs d'accueil en maison de retraite élevés

- Les tarifs de prise en charge dans les deux maisons de retraites sont relativement élevés : ils s'élèvent à plus de 2 000 € par mois, et sont donc hors de portée d'une grande partie de la population âgée. Le coût de ces établissements représente un coût important pour les familles.

Un manque de structures alternatives à la maison de retraite

- La commune manque de structures alternatives à la maison de retraite : il n'y a pas de foyer-logements, pas d'hébergement en famille d'accueil, ni de service de portage des repas permettant aux personnes âgées de se maintenir à domicile. En revanche, un système de téléassistance se développe. Aujourd'hui, 11 personnes sont équipées de la téléassistance à Jouarre soit à peine 3% de la population de plus de 75 ans, potentiellement dépendante.

Des aides aux personnes âgées dans le besoin

- Tous les deux mois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville distribue un colis de nourriture aux personnes de plus de 70 ans non-imposables. Ces colis alimentaires sont d'une valeur de 15 € pour les personnes seules et de 25 € pour les couples. Pour l'année 2010, 45 personnes seules et 7 couples en bénéficient. La Ville offre également un bon d'une valeur de 15 € aux personnes âgées non-imposables pour la fête de la Pentecôte à dépenser chez les commerçants de Jouarre. De plus,

une aide au chauffage est distribuée durant l'hiver par le CCAS sur critères sociaux aux personnes de plus de 70 ans. Cette aide est comprise entre 65 € et 169 €.

Des actions innovantes en faveur des personnes âgées : l'accompagnement au marché

- La Ville propose d'accompagner les séniors au marché de la Ferté-sous-Jouarre, qui se tient tous les vendredis. Le Publibus de la Ville est utilisé pour les y emmener. Ce service répond à une véritable demande car le minibus est généralement plein et effectue deux trajets.

Intergénérationnel : de premières actions

- Un parcours de santé a été réalisé à Jouarre dans le cadre d'un chantier international en juillet 2009. Les enfants du centre de loisirs et les anciens du club de l'âge d'or sont venus dialoguer et partager un repas avec les jeunes de toutes nationalités lors d'une journée d'animations.

Un club du troisième âge « L'Âge d'Or Jotrancien » particulièrement actif

- « L'Âge d'Or Jotrancien » a été créé en 2008 pour remplacer l'ancien club du troisième âge alors en sommeil. Il rassemble aujourd'hui 91 adhérents, qui se réunissent les jeudis après-midi pour un repas et des jeux. Des sorties et des voyages sont organisés.

DES DETECTEURS DE FUMÉE GRATUITS POUR LES PERSONNES ÂGÉES.

En 2010, la mairie a proposé aux personnes âgées l'installation gratuite de détecteurs de fumée dans leur logement. A ce jour, environ 130 détecteurs ont été installés par les bénévoles du CCAS.

Les enjeux

- Développer des structures alternatives à la prise en charge en maison de retraite pour les personnes âgées (garde à domicile, portage des repas...)
- Développer les actions intergénérationnelles

Partage : synthèse des échanges sur le prédiagnostic

La problématique est perçue comme un enjeu important au regard du développement durable, et le partage semble conforter les analyses conduites dans le prédiagnostic. Deux points sont mis en avant : les difficultés de déplacement et la perte d'autonomie des personnes âgées. De nombreux membres du Forum 21 insistent sur la nécessité de développer les alternatives au placement en maison de retraite, trop coûteux, ou non-souhaité (aide à domicile et bénévolat, accueil de jours, logement temporaire) ; et soulignent également qu'un ensemble de mesures pourrait être mis en œuvre par la ville pour faciliter les déplacements des personnes âgées (plan de circulation avec un circuit aménagé spécifiquement, aménagement d'espaces verts proches de l'hôpital, installation de bancs).